



Remaufens, le 25.06.2018

Aux locataires du
Chalet du Châh à Rathvel

A LIRE ATTENTIVEMENT, AINSI QUE LE VERSO DU CONTRAT

Contrat de location / informations diverses/ A CONSERVER

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir un exemplaires du contrat de location pour le Chalet du Châh à Rathvel.

Veillez, s'il vous plaît, **le contrôler et nous le retourner signé dans les 5 jours, (faute de quoi la réservation sera annulée)** à l'adresse indiquée sur le contrat ou par email (document scanné au format PDF couleur et de bonne qualité (minimum 200 dpi)). Vous recevrez ensuite un exemplaire contresigné en retour.

La réservation devient effective sitôt le contrat retourné signé et l'acompte payé (si demandé dans le contrat).

Nous vous rendons attentifs au fait que l'accès au chalet se fait à pied (environ 10 minutes) **INTERDICTION DE MONTER AVEC DES VÉHICULES. (une demande d'autorisation doit être formulée si transport de personnes à mobilité réduite). Parcage des voitures, au fond du parc vers le chemin d'accès au chalet, exclusivement, veuillez renseigner vos hôtes à ce sujet.**

Une benne est à disposition pour le transport des marchandises uniquement. Le départ de cette dernière se situe dans le virage 200 mètres avant la Cabane du Petit Oiseau.

Le chalet est en gestion libre, il est bien équipé : vaisselle, casseroles, plats, réchauds et caquelons à fondue (prendre alcool à brûler) etc...

Nous fournissons les linges de cuisine, le matériel de nettoyage ainsi que le papier toilette.

Ne pas oublier : tout le reste, sel, poivre, équipement spécial, etc...

La remise des clés **à l'heure indiquée sur le contrat a lieu directement au chalet**. Il est judicieux de remplir la benne avant !!!

D'autres questions ? de préférence par mail : skiclub.st-bernard@bluewin.ch

Dans l'attente de vos nouvelles, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Philippe Malera : responsable locations